



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 077-267702611-20240619-CC2024_07-DE



République Française
Département SEINE ET MARNE
CCAS de Bourron Marlotte

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 19/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	5	6

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 19 Juin à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CERCEAU Christelle, Vice-Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 07/06/2024.

Présents : Mme CERCEAU Christelle, Vice-Présidente, Mmes : BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, HAMEL Catherine (19h00), JUSSEAU Françoise, PACTON Stéphanie (18h50), MM : DE LA HAYE Arnaud, SIMONNET Rémy

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 21/06/2024
Et
Publication ou notification du :
21/06/2024

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CAHEN Yves à Mme CERCEAU Christelle

Excusé(s) : M. VALENTE Vitor

A été nommé(e) secrétaire : Mme JUSSEAU Françoise

CC2024_07 – Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le mercredi 24 avril 2024 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Monsieur Arnaud DE LA HAYE.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **valide** à l'unanimité le Procès-Verbal du 24 avril 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de Séance,
Françoise JUSSEAU

A Bourron-Marlotte, le 20/06/2024

Le Maire-Président,
Vitor VALENTE

